



LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Contexte

Convergence Le plan pluriannuel d'investissement a été introduit par le décret du 22/10/2003 dans le cadre de la pluri-annualité budgétaire. Il peut être lié à la présentation d'un contrat pluriannuel d'objectif et de moyens (CPOM). Il implique pour les ESMS de pouvoir projeter une politique de financement et d'investissement à moyen terme.

Objectifs

- Connaître les spécificités de l'analyse financière dans le secteur social et médico-social
- Comprendre le mécanisme du Plan Pluriannuel d'Investissement introduit par le décret du 22/10/2003
- Comprendre les étapes de construction d'un PPI

Programme – classe virtuelle 3h30

- Les spécificités de l'analyse financière dans le secteur social et médico-social :
 - Le traitement des résultats
 - Les réserves et les provisions
 - Les autres retraitements
- Les grands équilibres du bilan financier
 - Du bilan au bilan financier
 - Le fonds de roulement – le besoin en fonds de roulement et la trésorerie
- Le plan pluriannuel d'investissement :
 - Le cadre réglementaire
 - La mise en œuvre et la réalisation du Plan pluriannuel d'investissement

Parcours de formation mutualisé, en partenariat avec :



Date(s) et lieu :

14 juin 2022 – classe virtuelle – 14h00 à 17h30

Durée :

3h30

Tarif (hors repas) :

Adhérent : 150 €

Public(s), prérequis et modalités d'accès à la formation :

Directeurs d'établissements et de services, responsables administratifs et comptables, binôme direction/ comptable conseillé
Formation sans prérequis

Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, un micro et si possible une webcam (voire un casque si espace de travail partagé).
Maîtriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie)

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription

Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : j.dupont@uriopss-grandest.fr

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques (70%) et exercices pratiques – mises en situations (30%)

Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions

Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation

Méthodes et modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en cours de formation
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation : questionnaire de satisfaction
- Évaluation de l'action de formation par l'envoi d'une évaluation à froid en ligne au stagiaire

Intervenants :

Hélène MEURIN,

Formatrice Uriopss Hauts de France - [Présentation](#)

Capacité maximum :

12 personnes

Nombre minimum de participants :

6 personnes

Uriopss Grand Est - 80 avenue du Neuhof - 67100 Strasbourg - Tél. : 03 88 75 06 34 - Fax : 03 88 65 80 07

secretariat@uriopss-grandest.fr / www.uriopss-grandest.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 67 064 6867 auprès du préfet de région Grand Est. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
N° SIRET 852 510 411 00014

Spécificités de la formation à distance :

Moyens et méthodes pédagogiques :

Classe virtuelle de 3h30 heures, incluant des exercices d'application, des simulations ou des études de cas.

Moyen d'assistance technique lors des séquences de formation à distance :

Un contact sera adressé au participant afin de l'aider en cas de problèmes techniques lors de la connexion ou de l'utilisation des outils de formation à distance. Il est pour cela demandé de se connecter 15 min avant le début effectif de la classe virtuelle.

Modalités d'assistance pédagogique lors des séquences de formation à distance :

Des plages de questions-réponses sont prévues avec le formateur. Les difficultés rencontrées lors des travaux à réaliser entre les séquences de classe virtuelle seront discutées en début de séquence de classe virtuelle.